

## **DECLARATION DES MEMBRES FONDATEURS**

## Association Loi 1901

Lors de l'Assemblée générale constitutive du « Réseau Centres de Soins Faune Sauvage » en date du 04 Décembre 2019, les membres fondateurs ont adopté à l'unanimité la déclaration suivante présentant le contexte général et les enjeux des actions en faveur de la santé de la faune sauvage ainsi que la philosophie dans laquelle ils souhaitent organiser leurs collaborations :

Le modèle de développement de nos sociétés modernes a largement modifié les écosystèmes (fragmentation des habitats; homogénéisation des paysages; urbanisation et développement des réseaux routiers; déforestation; intensification agricole;...). Cette anthropisation massive a, notamment, pour conséquence une raréfaction des espaces naturels favorables pour la faune sauvage, alors contrainte d'avoir des contacts de plus en plus rapprochés et fréquents avec la population humaine et ses animaux domestiques. Elle est ainsi victime de traumatismes (accident de la route; prédation par les carnivores domestiques; acte de chasse ou de braconnage; collision avec des lignes électriques, des baies vitrées; prise au piège dans des édifices humains...), des conséquences de la pollution de son milieu de vie (pollutions chimique, lumineuse...), de la diminution de ses ressources alimentaires (liée à la surpêche, aux insecticides...), du réchauffement climatique, de l'invasion par les espèces exotiques envahissantes ou encore de maladies dont elle a pu antérieurement acquérir les agents pathogènes au contact des animaux domestiques. Pour autant, la faune sauvage est une composante de la biodiversité, garante des équilibres naturels et des fonctionnalités écologiques, et assurant de nombreux services écosystémiques. Il est primordial de la conserver.

Agir pour la faune sauvage et sa santé permet de répondre à :

- 1. un enjeu de conservation des espèces par la prévention et/ou le contrôle des activités humaines et des maladies ayant des impacts sur les populations sauvages,
- 2. une demande grandissante de la société, de plus en plus sensible au bien-être animal et soucieuse de l'avenir de la biodiversité,
- 3. un enjeu sanitaire par la prévention et/ou le contrôle de maladies ayant des impacts sur la santé publique et/ou l'économie de l'élevage.





Ces constats sont à l'origine d'actions pour ralentir la dégradation de l'environnement, repenser les systèmes de production, restaurer les espaces naturels, contrôler et sanctionner les actes illégaux ou encore renforcer les populations sauvages par la translocation ou la réintroduction en nature d'individus élevés en captivité ou réhabilités par des structures spécialisées. La réhabilitation de la faune sauvage consiste à venir en aide à des animaux sauvages en souffrance (blessés, malades,...) dont la survie immédiate est compromise dans le milieu naturel, à leur fournir les conditions nécessaires à un recouvrement total de leurs capacités (physiques, comportementales), et donc de leur autonomie, afin qu'ils puissent être réintégrés dans un écosystème approprié et répondre aux impératifs biologiques et écologiques de leur espèce (recherche de nourriture, migration, reproduction,...).

Des centres de soins pour la faune sauvage (également nommés centres de réhabilitation ou centres de sauvegarde<sup>1</sup>) ont ainsi commencé à se développer partout dans le Monde dans les années 1980. À cette époque et pendant une vingtaine d'années, la démarche d'aide à la faune sauvage en détresse émanait principalement de naturalistes amateurs éclairés. De nos jours, l'ensemble de la société, de plus en plus sensible au bien-être animal, est en attente de la professionnalisation de ces structures d'utilité publique, et le grand public n'hésite pas à signaler tout individu de la faune sauvage en souffrance ou à lui porter lui-même assistance. Un nombre considérable de professionnels et de bénévoles est ainsi impliqué, d'une part, dans la prise en charge des animaux sauvages en détresse, et d'autre part, dans le conseil aux particuliers. L'activité des centres de soins et de réhabilitation de la faune sauvage est en forte croissance, accentuée par les aléas climatiques type vague de froid, canicule, tempête... (augmentation du nombre d'individus admis et de la diversité des espèces accueillies, augmentation des sollicitations pour tout conseil touchant la faune sauvage et aboutissant au développement, par ces centres, de nouvelles activités de médiation) et la situation ne devrait pas s'inverser dans les prochaines décennies compte-tenu de l'évolution prévisible de la pression anthropique sur le milieu naturel.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le terme centre de soins est régulièrement utilisé par les structures et dans les échanges avec le grand public car probablement plus explicite mais apporte une définition/précision restreinte de l'activité. Le terme sauvegarde inclut l'aspect conservation et réglementation, le terme centre de réhabilitation inclut les enjeux de l'action.





La France compte actuellement plus de soixante-dix structures de soins et de réhabilitation de la faune sauvage de tailles et de fonctionnements très hétérogènes. Elles fonctionnent en très grande majorité selon un modèle associatif et trois sont rattachées à des Ecoles Nationales Vétérinaires. Certaines d'entre elles entretiennent des interactions informelles régulières. La poursuite du développement et de la professionnalisation des centres de soins et de réhabilitation de la faune sauvage nécessitent à présent la création d'un collectif dynamique, fédérant les centres, promouvant et coordonnant leurs activités dans un but commun d'amélioration des pratiques d'aide à la faune sauvage en détresse. Il est ainsi décidé la création du « Réseau Centres de Soins Faune Sauvage ». Celui-ci a pour ambition, en sus des éléments mentionnés ci-dessus, de devenir un acteur reconnu et donc un interlocuteur privilégié d'institutions nationales en charge des questions écologiques et de biodiversité comme le Ministère de la Transition écologique et solidaire ou l'Office Français de la Biodiversité.

A Maisons-Alfort, le 04 Décembre 2019. Les membres fondateurs.

